LA TRÈS SAINTE MESSE *AGRÉABLE À DIEU, AGRÉÉE PAR DIEU*

L'Oblation pure (Malachie, I, 11)

Pour bien comprendre ce qui se passe à notre époque, force est de nous référer constamment aux informations de la très Sainte Vierge Marie à **La Salette**. Elle n'est pas descendue du ciel pour rien ; elle n'est pas venue pour rien, elle n'a pas parlé pour rien. Toujours, ce message est pour nous riche d'enseignement. Toujours, il s'avère d'actualité.

Pour nous faire comprendre **d'où viennent nos malheurs**, la très Sainte Vierge n'hésite pas à prononcer cette terrible accusation :

> ***"Les prêtres, ministres de mon Fils****, les prêtres, par leur mauvaise vie,* ***par leur irrévérence et leur impiété à célébrer les saints mystères****, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs,* ***les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté"***[1]***.***

Force est de comprendre que nos malheurs viennent donc des prêtres[2]. Six péchés graves en font des cloaques d'impureté : six péchés qui mériteraient analyse minutieuse et constante vigilance de la part de chacun des clercs – mais le font-ils ? – recitons-les :

- leur mauvaise vie ;
- leur **irrévérence** à célébrer les saints mystères :
- leur **impiété** à célébrer les saints mystères ;
- l'amour de l'argent ;
- l'amour de l'honneur ;
- l'amour des plaisirs.

Remarquons aussi que la très Sainte Vierge Marie dit : "les prêtres" et non "quelques prêtres", soulignant ainsi que c'est la situation générale. La preuve en sera donnée au concile : de tels péchés de ceux qui sont "le sel de la terre" méritèrent un châtiment terrible[3] : tous apostasieront. Par exemple, en France les quelques centaines sur 40.000 prêtres qui résistèrent (ne parlons pas des autres pays : 10 (?) en Belgique, 10 (?) en Suisse, etc) ont prouvé que la loi générale était bien : **l'apostasie de tous.** Voir en annexe des confidences écrites déjà en 1891.

Mépriser le message de La Salette, ne pas en tenir compte, le déformer, mutiler son enseignement, user de mauvaises raisons pour en occulter les leçons, aujourd'hui comme hier, engendre les mêmes châtiments, surtout pour les prêtres[4].

"*Eh bien ! mes enfants, vous le* (le discours) *ferez passer à tout mon peuple*". Et la sainte Vierge de se répéter ! Voilà qui prouve que ces informations ne sont pas réservées qu'aux prêtres[5] : la très Sainte Vierge Marie parle à tous et pour tous. Combien, nous aussi, les laïcs, nous devons être prudents, pour nous et les nôtres, sur l'amour de l'argent, sur l'amour des honneurs, sur l'amour des plaisirs, sur la mauvaise vie, et sur **notre participation aux saints mystères**. Si

---

[1] Comme toujours la très Sainte Vierge Marie choisit les mots qu'il faut ; le contraire nous surprendrait.
On l'a vu pour "éclipse" (l'Eglise sera éclipsée) http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipsee.pdf , pour "Rome" (*Rome perdra la Foi*) http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Ils_ont.pdf ;
Ici encore, avec les mots "*cloaque*" : *cloaque d'impuretés, personne qui est souillée d'impuretés, qui a de nombreux vices* (Quillet) ;
"*impiété*" : antonyme de "piété" : *la piété nous aide à rendre le culte et les devoirs qui leur sont dû à Dieu, aux saints et aux hommes qui tiennent auprès de nous la place de Dieu*… comme le sont le Pape et les évêques. Nous sommes bien dans notre sujet ;
"*irrévérence*" : antonyme de "révérence" : *respect et vénération que l'on a pour les* ***personnes*** *et les choses sacrées.*

[2] Ils sont le *sel de la terre* et quand ce sel est *affadi*, quand ils sont affadis, la sanction divine est terrible : il n'est *plus bon qu'a être jeté dehors et foulé aux pieds par les passants. Jeté* : c'est ce qui arriva ; *foulé aux pieds :* c'est ce qui arriva. Nous l'avons vu. Mais cela arrivera encore. Nous le verrons. Si nous laïcs, nous avons devoir de prier pour nos prêtres, eux, ont **devoir de ne pas s'affadir**. Quel châtiment ! pour eux, mais aussi pour nous ! http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Probleme_Una_cum.pdf

[3] Comment ne pas penser à ce commentaire de la comtesse de Ségur dans la *Bible d'une Grand-Mère*, éd. 1869, p. 182:
"Le jour qu'Aaron fit son premier sacrifice devant tout le peuple, le feu du ciel alluma ***miraculeusement*** *le bois de l'autel où devaient brûler les victimes immolées au Seigneur. Quand le feu de l'autel fut allumé, Nadab et Abiu, fils aînés du Grand-Prêtre Aaron (le frère de Moïse) nommés prêtres pour l'assister par Moïse, au lieu d'allumer l'encens avec ce feu sacré, suivant que l'avait expressément ordonné le Seigneur, prirent du feu étranger au Tabernacle ; au même moment, ils tombèrent morts foudroyés par le feu du ciel. Cet événement répandit la terreur parmi les Israélites ; Eléazar et Ithamar, les plus jeunes fils d'Aaron, furent appelés pour remplacer leurs frères.*
Henriette : Ne trouvez-vous pas, grand-mère, que c'est une punition bien sévère pour une très petite faute ?
Grand-Mère : Elle était sévère, en effet, mais **la faute n'était pas petite**. Les Israélites n'étaient que trop disposés à désobéir au Bon Dieu et à négliger Ses commandements. **Les prêtres devaient donner l'exemple de l'obéissance la plus scrupuleuse** aux lois que Moïse avait écrites et communiquées au peuple par l'ordre de Dieu. Et dès la première cérémonie publique, les fils du grand-prêtre, prêtres eux-mêmes, manquent à une loi importante, puisque Dieu avait voulu donner Lui-même du haut du ciel le feu du Sacrifice. **Dans les choses du culte de Dieu, il n'y a rien de petit, et les fautes du prêtre sont bien plus graves que celles des autres hommes**".

[4] Je parle ici pour l'abbé Ricossa (mais aussi pour d'autres) qui a osé écrire dans le dernier *Sodalitium* (n° 61, page 2) : "c'est la Révélation qui est l'objet de notre foi, ne l'oublions jamais, et non de douteuses 'révélations' privées".
Il parlait évidemment de La Salette : "douteuse révélation privée". C'est abominable de se moquer ainsi de la très Sainte Vierge Marie, de Mélanie, de La Salette ! Insupportable orgueil des clercs ! En quoi La Salette serait en contradiction avec la Révélation ?! Quels théologiens ! Mgr Guérard grand dévot de La Salette n'aurait certainement jamais couvert une telle ignominie. Craignons terriblement pour cet abbé qui veut absolument que "l'église des apostats" (cf. Mgr Delassus, *La conjuration antichrétienne* au chapitre 63) soit "matériellement" l'Eglise catholique et pour qui Benoît XVI est matériellement Pape. Quelle impiété !

[5] Alors qu'à Lourdes la Sainte Vierge dit bien à Bernadette : "*Allez le dire aux prêtres*".

Mélanie a prophétisé (prophétie douteuse dira l'abbé Ricossa !) que l'Eglise serait sauvée[1] par les laïcs, quelles graves responsabilités ont-ils et combien là encore ces six reproches doivent les interpeller.

Si les irrévérences et les impiétés doivent être aussi examinées, pour éviter d'y tomber ou retomber, il est évident que l'irrévérence et l'impiété ***à célébrer les saints mystères* sont réservées aux clercs.**

Mais même là, nous laïcs, les "participants", sommes concernés. Nous allons le prouver.

Penchons-nous donc plus particulièrement sur les *"irrévérences et impiétés des prêtres à célébrer les saints mystères".*

Oui **la Sainte Messe doit être célébrée par le prêtre avec révérence et piété, doit être entendue par les fidèles avec révérence et piété.**

Sommes-nous bien attentifs au sens de la sainte Messe ? Sommes-nous bien conscients que ce Mystère est divin, et, qu'il s'adresse à la divinité ? Qu'il est la prière à Son Père, du Fils de Dieu Lui-même, prière parfaite, humble, suppliante, pressante, (oserais-je dire presque importune ?[2]) parce que tellement nécessaire, vitale ? vitale pour qui ? pour nous tous qui devons la **faire nôtre** en nous "incorporant" à Lui. Voyons *l'Orate fratres* où le prêtre (*in persona Christi* et en tant que ministre), commande et sollicite la prière des fidèles :

Priez, frères, pour que **MON** sacrifice, **qui est aussi le vôtre**, **puisse être agréé** par Dieu, le Père tout-puissant.	*Orate fratres : ut meum ac vestrum sacrificium de manibus tuis, ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ.*
Que le Seigneur reçoive de vos mains le sacrifice, à la louange et à la gloire de Son Nom, ainsi que pour notre bien et celui de toute Sa sainte Eglise.	*Suscipiat Dominus sacrificium de manubis tuis, ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitaem quoque nostram, totiusque Ecclesiæ suæ sanctæ.*

C'est un des **huit textes** qui nous demande de *prier*, *supplier*, que le Saint Sacrifice ***puisse être agréable, puisse être agréé***, et en retour nous obtenir les grâces attendues, nécessaires que nous mérite le Christ.

Et dans cet *Orate Fratres*, il est clair que le sacrifice du prêtre ("mon" sacrifice) est aussi le nôtre ! Il est clair et net que nous, les fidèles, sommes liés au prêtre qui officie.

Tout de suite après, dans le *Te Igitur*, sera renouvelée la même **demande suppliante et humble** : "*d'accepter et de bénir ces offrandes*" :

Père très bon, nous Vous **prions**[3] humblement, et nous Vous demandons, par Jésus-Christ Votre Fils notre Seigneur, **d'accepter** et de bénir ces dons, ces présents, ces offrandes saintes et sans tache.	*Te Igitur clementissime Pater, per Jesum Christum, Filium tuum, Dominus nostrum,* ***supplices*** *rogamus ac petimus, uti accepta habeas et benedicas, hæc dona, hæc munera, hæc sancta sacrificia illibata.*

Citons encore :

Nous Vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous demandons à Votre bonté qu'il s'élève en parfum **agréable** devant Votre divine majesté, pour notre salut et celui du monde entier. Amen !	*Offerimus tibi, Domine, calicem salutaris, tuam deprecantes clementiam : ut in conspectu divinæ majestatis tuæ, pro nostra et totius mundi salute, cum odore* ***suavitatis*** *ascendat. Amen.*
Voyez l'humilité de nos âmes et le repentir de nos cœurs : accueillez-nous, Seigneur ; et que notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui devant vous de telle manière qu'il vous **soit agréable**, Seigneur Dieu.	*In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine : et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut* ***placeat*** *tibi, Domine Deus.*

Egalement :

Cette offrande, **daignez**, Vous, notre Dieu, la bénir, **l'agréer**, et l'approuver pleinement, la rendre parfaite et digne de Vous plaire ; qu'elle devienne ainsi pour nous le Corps et le Sang de Votre Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ.	*Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem acceptabilemque facere digneris : ut nobis Corpus et Sanguis fiat dilectissimi Filii tui, Domine nostri Jesu Christi.*
Sur ces offrandes, daignez jeter un regard favorable et bienveillant ; **acceptez-les** comme vous avez bien voulu accepter les présents de Votre serviteur Abel le Juste, le sacrifice d'Abraham, le père de notre race, et celui de Melchisédech, Votre souverain prêtre, offrande sainte, sacrifice sans tache.	*Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris : et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium Patriarchæ nostri Abrahæ, et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam.*
Nous Vous en **supplions**, Dieu tout-puissant, faites porter ces offrandes par les mains de Votre saint ange, là-haut, sur Votre autel, en présence de Votre divine Majesté. Et quand nous recevrons, en communiant ici à l'autel, le Corps et le Sang infiniment saints de Votre Fils, **puissions**-nous tous être comblés des grâces et des bénédictions du ciel.	*Supplices te rogamus, omnipotens Deus : jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ majestatis tuæ : ut, quotquot ex hac altaris participatione sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione cælesti et gratia repleamur.*
Par le Christ notre Seigneur. Amen !	*Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.*

---

[1] On devine là encore les commentaires et les rires des théologiens (?!) sur : "l'Eglise sauvée" et horreur : "par des laïcs". Les non-théologiens (surtout laïcs !) comprennent Mélanie. Ils ont observé depuis longtemps que la très Sainte Vierge Marie, à Lourdes, à Fatime, à La Salette, à Pontmain, rue du Bac, n'a pas fait ses confidences et transmis ses messages à des théologiens, à des prêtres, à des religieux, mais à des enfants.

[2] En référence à l'Evangile de l'importun qui finit par obtenir du pain (Luc, XI, 5)

[3] Le mot latin est encore plus fort : *supplices, supplions.* Les traductions sont prises dans le missel Feder, 1963.

Même lors de la bénédiction de l'encens on trouve la même supplication :

Bénédiction de l'encens

Par l'intercession de l'archange saint Michel qui se tient à la droite de l'autel de l'encens, et par l'intercession de tous les élus, que le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir comme un parfum **agréable**. Par le Christ notre Seigneur. Amen !	*Per intercessionem beati Michaelis Archangeli, stantis a dextris altaris incensi, et omnium electorum suorum, incensum istud dignetur Domine benedicerre, et in odorem* ***suavitatis*** *accipere. Per Christum Dominum nostrum. Amen.*
Que cet encens béni par vous, Seigneur, monte vers Vous, et que descende sur nous Votre miséricorde.	*Incensum istud, a te benedictum, ascendat ad te, Domine : et descendat super nos misericordia tua.*

Lors de la bénédiction finale, le prêtre prononcera encore **une prière résumant combien ce sacrifice n'est pas AUTOMATIQUEMENT, OBLIGATOIREMENT, DIGNE DE PLAIRE À DIEU. Telle est la première conclusion à souligner.**

Bénédiction finale

Agréez, Trinité sainte, l'hommage de Votre Serviteur : ce sacrifice que malgré mon indignité j'ai présenté aux regards de Votre Majesté, **rendez-le digne de Vous plaire**, et capable, par l'effet de Votre miséricorde, d'attirer Votre faveur sur moi-même et sur tous ceux pour qui je l'ai offert. Par le Christ notre Seigneur. Amen !	*Placeat tibi, sancta Trinitas, obsequim servitutis meæ : et præsta ; ut sacrificium, quod oculis tuæ majestatis indignus obtuli, tibi sit acceptabile, mihique et omnibus, pro quibus illud obtuli, sit, te miserante, propitiabile. Per Christum Dominum nostrum. Amen.*

La preuve que **ce sacrifice n'est pas AUTOMATIQUEMENT, OBLIGATOIREMENT, DIGNE DE PLAIRE À DIEU** nous fut donnée au Concile Vatican II. **TOUS LES PRÊTRES DISAIENT ALORS LA "BONNE" MESSE.** Force est de constater que ces messes n'étaient pas agréées, agréables, puisque les grâces de discernement disparurent dès le premier jour de Vatican II : **ils furent aveuglés et apostasièrent commettant le péché irrémissible contre le Saint-Esprit : aller contre la vérité connue !**

Oui une fois de plus, le message de la très Sainte Vierge Marie à La Salette s'est vérifié à Vatican II !

Et pour le camp des "bons" qui résistent, ce message de La Salette s'arrête-t-il à Vatican II ? Ne les concernerait-il pas encore aujourd'hui ?

Aujourd'hui, où l'on **oblige** les prêtres à nommer au canon de la messe des hérétiques, alors que saint Thomas enseigne, avec toute l'Eglise : **"AU CANON DE LA MESSE, ON NE PRIE PAS POUR CEUX QUI SONT HORS DE L'EGLISE".** *Somme Théologique* : III, q. 79, a. 7. : acte sacrilège au moment de l'acte le plus divin !

Et pire, aujourd'hui, où l'on voudrait faire célébrer la très sainte messe par des faux prêtres, des faux évêques, habitués à offrir le sacrifice de Caïn ! Se rend-on compte de l'abomination de tels actes !

Que penser de cette synaxe montinienne que Benoît XVI vient de promouvoir comme rite ordinaire, rabaissant la Messe éternelle au rang de rite extra-ordinaire. La synaxe n'a pas été appelée sans raisons, *la messe de Caïn* ou encore *la messe de Luther,* appellations qui en démontrent l'horreur. Alors comment ne pas être effrayé par ces faux prêtres qui célèbrent ces parodies et sur des autels définitivement souillés. Combien méritent-ils plus encore l'appellation de "cloaques d'impureté"!

Comprenons-nous que la sanction d'avoir confondu le sacrifice de Caïn avec la très SAINTE Messe en est donnée par Romain, I, 18-32 ? que la secte conciliaire est châtiée depuis Vatican II ? que ces faux prêtres sont indignes de célébrer les saints mystères ?

UNE SECONDE CONCLUSION S'IMPOSE : ON NE PEUT PAS, ON NE DOIT PAS ASSISTER À LA MESSE DE N'IMPORTE QUI.

En aucun cas, il ne faut assister à la messe – même dans le rite éternel – d'un conciliaire : en effet, en lien (en communion) avec des autorités hérétiques, il est lui-même hérétique ; en outre, s'il est ordonné dans le rite montinien (après 1970), il n'est pas prêtre ; s'il est ordonné dans le rite traditionnel, il peut l'être par un pseudo-évêque de rite montinien, donc son ordination est nulle.

De même, on doit s'interdire toute messe d'un prêtre rallié-apostat, ainsi que d'un prêtre *una cum Benoît XVI*.

Ce n'est pas encore suffisant, car le prêtre *non una cum Benoît XVI,* mais attaché à un évêque non déclaré *non una cum* n'est pas innocent, n'est pas sûr et tombe sous la condamnation ***d'impiété*** de la très Sainte Vierge Marie.

Le choix est donc très, très limité pour recevoir les grâces de la sainte Messe.

Avant le concile, on pouvait pratiquement assister à la messe n'importe où : tout prêtre célébrait la "bonne" messe. Mais bien sûr, la prudence imposait de n'assister point à la messe de prêtres irrévérencieux et impies. Aujourd'hui, la prudence s'impose plus que jamais. N'oublions pas que "*la Révolution en tiare et en chape*" sévit et que donc nous vivons à l'heure de LA REVOLUTION : les vrais catholiques, sous la Révolution française, désertaient la messe des jureurs, vrais prêtres pourtant, schismatiques seulement et non pas hérétiques.

Après avoir vu depuis Vatican II tant d'apostasies[1], dont la sanction est la damnation éternelle, que ces réflexions inspirées par le message que la très Sainte Vierge Marie a eu la bonté de faire pour nous prémunir, nous donnent le cou-

[1] Dues surtout à une mauvaise ecclésiologie : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Visibilite_Eglise.pdf

rage de ne faire, quoi qu'il en coûte, que la volonté de Dieu. **Faire et croire ce qui a toujours été fait et cru** : tels sont notre devoir, notre sécurité, notre Foi.

L-H Remy, 12 septembre 2008, en la fête du Saint Nom de Marie.

ANNEXE I : *"UN CLOAQUE D'IMPURETE"*

Louis-Hubert Remy

Cette terrible accusation de la Très Sainte Vierge Marie à La Salette, en France, a toujours étonné les chrétiens. Dire cela en **1846** était-ce possible ? Bien sûr on ne pouvait en douter puisque cette confidence venait de si haut, mais quelle était l'ampleur et la gravité du mal ?

Voici les confidences racontées par Paul de Pradel de Lamase dans ses *souvenirs* édités en 1942 par son fils, sous le titre *Légitimisme et Papauté* (page 162-163), livre réédité aux Editions Saint-Rémi.

Étant à Rome en **1891**, avant une entrevue de trois heures avec Léon XIII dont il donne tous les détails, il rencontre plusieurs personnalités éminentes qui lui font des confidences importantes.

Voici celle qui concerne notre question.

Monseigneur Brunet, Supérieur du Séminaire Français à Rome s'attacha, sans pitié, à déraciner en moi certains préjugés, soigneusement entretenus dans nos âmes par je ne sais quel air ambiant qu'on respire par patriotisme et qui fait, pour ainsi dire, partie de notre patrimoine d'amour propre. Comme je lui disais que notre clergé national était incomparablement supérieur ***en sciences et en vertus*** *au clergé de toute autre nation catholique, il haussa dédaigneusement les épaules quant à la première affirmation, et quant à la seconde, il me confia que la sacrée pénitencerie recevait* ***plus de demandes d'absolution des "cas réservés" de la part des prêtres français que de la part des prêtres de tout le reste du monde****.*

Quels étaient ces "cas réservés" ? Je n'eus pas l'indiscrétion de le demander, mais je supposai qu'il s'agissait surtout d'adultères et de séduction de pénitentes, gros péchés qu'on absout généralement par télégramme.

Il n'en est point de même de certains autres, paraît-il. Et pour faire contrepoids à l'opinion de Mgr Brunet, je note qu'un abbé trappiste m'a dit un jour que les "cas réservés" forment une longue liste dont il est donné lecture chaque samedi aux Pères et frères réunis au chapitre. Or il en est de tels, que leur possibilité ne peut être envisagée par des âmes françaises, et les supérieurs des couvents de notre nation, ont obtenu l'autorisation de ne pas les énoncer afin d'éviter à nos religieux d'égarer leurs imaginations sur des aberrations génésiques ou des perversités criminelles et autres monstruosités qui ne peuvent être conçues que par des cerveaux italiens ou espagnols.

A tout prendre, je pense que la tonalité de la moralité des prêtres, à laquelle les âmes catholiques ont tant besoin de croire, est sensiblement la même sous toutes les latitudes : LE BIEN S'Y MELE AU MAL MAIS LA SOMME DU BIEN L'EMPORTE.

J'ai pu me faire une idée de cette mesure en dînant un jour avec un missionnaire diocésain, M. l'abbé de Cormon, devenu évêque d'Aire.

"J'ai prêché, disait-il, ***plus de cent cinquante retraites ecclésiastiques****, et j'ai constaté que* ***partout*** *les prêtres pouvaient être divisés en trois parts à peu près égales :*

- le premier tiers, le plus important, est irréprochable ;

- le second tombe, mais se relève,

- le troisième, légèrement inférieur en nombre aux deux autres, est absolument corrompu et ne peut être décrotté que par miracle.

Cependant il est bon d'observer que la plupart de ces mauvais prêtres ont conservé la foi et ce ne sont pas toujours les moins zélés à l'exercice de leurs fonctions".

C'est l'éternelle proportion des anges déchus, tertia pars[1].

ANNEXE II : LE PROBLÈME DE LA REFORME LITURGIQUE

Louis-Hubert Remy, 2000

QUE D'IMPIÉTÉS !

Quelques réflexions et remarques au sujet du livre, *LETTRE À NOS FRÈRES PRÊTRES*, de la FSSPX.

1° La **Messe** de Vatican II. Cette formule est malheureusement équivoque. Il y a **La Sainte Messe**. Pour celle de Paul VI, on doit parler de synaxe, de célébration, de nouvel ordo, mais certainement pas de messe.

2° **LA** synaxe de Vatican II. Ce n'est pas sérieux. Il n'y a pas LA synaxe de Vatican II. Il y a autant de synaxes conciliaires que de prêtres conciliaires, soit 400 000. Elle n'est plus catholique, c'est-à-dire universelle.

3° N'étudier que la réforme de **1969**, n'est pas plus sérieux. Personne ou presque ne l'a jamais appliquée ou ne l'applique plus depuis longtemps. Depuis 30 ans, tout change sans arrêt. C'est aussi stérile que, pour un ingénieur, d'étudier la voiture ou l'avion en se référant à un seul modèle et au plus ancien.

---

[1] Allusion au passage de l'Apocalypse dans lequel saint Jean rapporte qu'un tiers des anges se révoltèrent et, déchus, furent précipités en enfer.

4° Pourquoi la Fraternité Saint-Pie X a-t-elle attendu **30 ans** pour examiner le problème de la réforme liturgique ? Pourquoi ne pas parler des textes de Mgr Lefebvre, comme *La Messe de Luther*, et de tant d'autres travaux anciens, épuisés, inconnus des jeunes générations et pourtant autrement mieux faits. Je pense en particulier à *La Révolution liturgique* de Jean Vaquié ou à l'excellent livre de Coomaraswamy *Les problèmes de la nouvelle Messe*, toujours disponible.

5° Les auteurs travaillent **en chambre**. Ont-ils assisté à ces cérémonies ? On en doute, car ils ne soulignent pas assez, pour un chrétien habitué à la Très sainte Messe, combien ces célébrations sont **sacrilèges et blasphématoires**.

6° Il y a trente ans tous les prêtres du monde disaient la seule Sainte Messe. Pourquoi ne pas l'avoir souligné ?

Comment expliquer cette **Révolution** ? Ne serait-ce pas un **châtiment** ? Et un châtiment pour des péchés mérités ? Prêtres indignes ? Communions sacrilèges ?

La très sainte Vierge n'a-t-elle pas demandé des prières réparatrices ? **L'Heure Sainte** n'est-elle pas prévue pour demander pardon des profanations et des irrévérences envers le Saint Sacrement ? Qui fait cette Heure Sainte ? Qui même en parle ? Les âmes consacrées n'ont-elles pas là un devoir tout particulier et un exemple à nous enseigner ?

7° Si l'Ennemi **haït** surtout la Sainte Messe, si Dieu nous a séparé de ce **trésor**, comment ne pas souligner ce grand combat, cette grande défaite permise par Dieu ? Il y a trente ans, avec de vaillants clercs, nous avons combattu fortement pour garder ce trésor. Les jeunes clercs d'aujourd'hui seront-ils capables de garder cet acquis ? A les lire on doute qu'ils soient de la race de leurs aînés, et on doute de leur volonté de maintenir **le bon combat**.

8° Quelle **différence** entre la Fraternité Saint-Pierre qui a déjà trahi et apostasié, et la Fraternité Saint-Pie X qui déjà baisse sa garde ? Quelle différence y aura-t-il entre eux après la signature ?

9° Pourquoi **seule** la Sainte Messe de toujours est-elle combattue ? si obstinément persécutée ? Pourquoi les prêtres fidèles à cette seule messe sont-ils eux-mêmes persécutés ? **haïs** encore aujourd'hui comme ce fut le cas dans toute l'histoire de l'Eglise ? Pourquoi les autorités soi-disant catholiques ont-elles rejoint ces **ennemis** dans leur haine de la Vraie et seule Messe ?

10° Quelle était **L'INTENTION** de ceux qui ont fabriqué ces nouvelles célébrations ? Cette intention était-elle l'intention de l'Eglise Catholique ? Si c'était cela, ils n'auraient pas combattu, défendu de dire notre Messe. En imposant cette interdiction, ils prouvent leur intention, qui est contraire à celle de l'Eglise Catholique. Le Concile de Trente nous a enseigné que sans l'intention catholique le sacrement n'existe pas. Il n'y a pas transsubstantiation. La présence réelle n'est pas présente. Ils n'adorent que du pain. Comment peuvent-ils être l'Eglise Catholique ?

En faisant leurs changements liturgiques, leur Révolution liturgique, n'avaient-ils pas **deux buts** ? imposer des cérémonies où Dieu ne peut pas être présent et **surtout détruire** la messe éternelle seule agréable à Dieu ?

11° Les auteurs de ce livre parlent de défaillances, de faiblesses, de confusions doctrinales graves, de modifications profondes, d'évacuation de la dimension sacrificielle, de doctrine à saveur hétérodoxe, de déficiences graves, allant jusqu'à écrire qu'on ne peut pas dire que le rite soit celui de l'Eglise et qu'ils refusent catégoriquement de l'accepter.

Comment de telles mauvaises messes peuvent-elles avoir été créées par l'Eglise catholique ?

12° Ils soulignent bien que c'est plutôt une cène pascale, un repas juif. Non. Plus que cela, c'est un **rite Kabbaliste**. Lire dans *Sous la Bannière*, les articles remarquables de Phazaël le prouvant.

13° Ils ont bien remarqué que c'est un mémorial, que la **notion de Rédemption** était **évacuée**. D'ailleurs, dans la secte conciliaire, il n'y a plus de péchés, il n'y a plus de pécheurs. Il n'y a plus de confession, ni pour les fidèles, ni pour les prêtres, ni pour les évêques. Tous vivent dans le péché. Personne ne se pose de questions. Satan règne en maître.

Il n'y a plus besoin de Rédempteur. Jésus-Christ ne devient qu'un prophète. Il n'est plus le Messie. Demain Il ne sera plus Dieu. Nous courons au monothéisme, si cher à l'ennemi des catholiques, évinçant deux Personnes de la Sainte Trinité. Comment faire son salut ainsi ? Pourquoi nos prêtres n'en parlent-ils jamais ? Eux aussi ne perdraient-ils pas la Foi ?

14° Comment oser demander que la très Sainte Messe soit dite **partout** sans rappeler que celui qui reçoit indignement le Corps du Christ mange sa propre condamnation ? Comment ne pas trembler devant tous ces futurs **sacrilèges** ? Pourquoi n'en parle-t-on pas ?

Déjà, donner la communion à des fidèles allant à tous les rites, aussi bien celui d'Abel que celui de Caïn, un jour dans la Tradition, un jour chez les ralliés avec l'indult, un jour au Canon I, un jour n'importe où, n'est-ce pas perdre tout sens de la Messe et du péché ? Combien de vrais prêtres n'ont rien compris à cela, n'enseignent rien, laissent faire et combien leur responsabilité est grave !

Accepter de dire la Sainte Messe n'importe où, sur un autel jamais profané mais aussi sur un autel où le sacrifice de Caïn a été célébré n'est-ce pas un **sacrilège** abominable ? Ne pas faire la différence, comme cela arrive dans certains lieux, entre les hosties consacrées dans l'ancien rite et d'autres consacrées (?) dans le nouveau, distribuant sans discernement les hosties mélangées dans le ciboire, est abominable.

15° Pire. **TOUS CES *FRÈRES PRÊTRES* SONT-ILS VRAIMENT PRÊTRES ?** Grave, très grave question ?

S'il a fallu trente ans à la Fraternité pour écrire un document aussi douteux sur la messe de Paul VI, comment ne pas s'interroger sur l'absence d'études sur **les nouveaux rituels d'ordination et de sacres ?** Si l'on a changé ces rituels, c'est là encore, avec une intention précise. Intention autre que celle des anciens rituels, sinon on ne les aurait pas abolis. Et donc cette intention nouvelle est-elle catholique ?

Pour nous il n'y a aucun doute, on a voulu détruire le sacerdoce et **ces prêtres conciliaires ne sont pas prêtres, comme les évêques conciliaires ne sont pas évêques.** Le livre de Coomaraswamy est irréfutable.

16° Ils devraient donc être réordonnés. Mais par qui ? Par les évêques conciliaires qui ne sont pas évêques ?

17° Mais ce ne serait pas encore suffisant. Quelle est leur Foi ? Quelle est leur théologie ? Ne sont-ils pas tous œcuméniques et charismatiques ? Ne devraient-ils pas tous refaire leur séminaire ?

On a déjà eu au XVIIIè siècle l'expérience des prêtres jureurs. Malgré leur abjuration ils étaient tout imprégnés de leurs idéaux révolutionnaires et, au XIXe, ont tout gangrené par leur libéralisme.

Qui oserai confier la direction de sa conscience à un conciliaire ? Ne risquerait-il pas de perdre la Foi catholique ?

18° En leur permettant de dire la Sainte Messe, on ne les empêchera pas de prêcher la foi conciliaire (œcuménique et charismatique), de donner tous les autres faux sacrements, d'enseigner les nouveaux catéchismes, etc, etc. Et où prendront-ils les saintes huiles ? Que penser des messes chrismales ?

19° Les fidèles de la Fraternité Saint-Pie X, déjà très peu fermes dans leur choix, seront tentés d'aller à ces messes, d'aller chez ces prêtres. Ils sont déjà la grosse clientèle de la Fraternité Saint-Pierre. Pourquoi resteraient-ils fidèles à la Fraternité Saint-Pie X ?

20° L'argument de M. l'abbé Laurençon dans *Fideliter*, qui veut nous faire croire qu'un **effet de masse** protégera la Messe, la fortifiera, est bien enfantin. Il a du lire trop de *Signe de Piste* dans le passé.

Au Concile l'effet de masse des 2500 évêques, ayant grâce d'état, ne les a pas empêchés d'apostasier. Ce qui protège la Sainte Messe ce ne sont ni les permissions romaines, ni l'effet de masse, mais seulement **la fidélité à Dieu**.

21° L'argument de l'abbé Laguérie de dire, qu'une fois la Messe Éternelle permise, les fidèles se convertiront, puisque *Lex orandi, lex credendi,* est perfide. Il y a trente ans toute la chrétienté n'assistait qu'à cette messe. Cela n'a pas empêché l'apostasie. Car vivait-elle du Saint Sacrifice ?

22° Lire le numéro de *La Tour de David*, du mois de mai où l'abbé Grossin relève les **graves contradictions** que cette étude soulève par rapport à l'enseignement théologique et aux décisions anathémisées des Conciles de Trente et Vatican I.

23° Enfin combien le problème de l'Una Cum est important. Relire notre brochure *Le problème de l'Una Cum, problème de l'Heure présente*. Elle s'avère gravement d'actualité.

En conclusion, on est confondu devant tant d'**incohérence** et de **légèreté**. Ce **travail bâclé** pose plus de problèmes qu'il n'en résout et est surtout **profondément libéral.** Voulant composer avec l'erreur, ils sont obligés d'évincer de nombreuses et tragiques questions.

Déjà, pour un catholique, poser des conditions à l'autorité, est un non-sens. Pour qui se prennent-ils ? Ce n'est pas catholique. Ce n'est pas au fidèle de poser une question-condition aussi essentielle à un Pape. Dans l'Eglise Catholique, c'est le Pape qui est la norme de la Foi. Inverser le processus n'est pas catholique. Ce n'est possible que si le Pape est un usurpateur et n'est donc pas Pape.

Comment est-il pensable que pour rester catholique on ne puisse pas dire la Messe du Pape ? Comment se fait-il que d'instinct un catholique fuit la messe du Pape ?

Dans les nouveaux rites la présence réelle n'y est pas, ce qui évite de rajouter des sacrilèges aux blasphèmes. Avec la condition posée par la Fraternité combien de sacrilèges seront faits ? même par des faux prêtres !

Mais, bien plus inquiétant, on est obligé de se poser de graves questions sur les connaissances théologiques de ceux qui osent poser pour condition-garantie que la Messe Éternelle soit dite partout et par tous.

Ce n'est pas le problème. Notre différence vient du changement de FOI. Résoudre (et ce ne serait pas du tout résolu) le problème de la messe, ne résout rien. A la foi charismatique-œcumènique nous préférons la Foi antimoderniste. Quand ils seront d'accord pour qu'on enseigne, entre autres, le **Syllabus** (ce qui n'est pas prêt d'arriver), on pourra commencer à discuter.

Depuis le début, nous pensons que le travail de l'abbé de La Rocque était dangereux. Il fait fi des principes. On voit où cela aboutit. On est en droit de se poser de sérieuses questions sur sa formation. Il agit comme les modernistes, ne s'appuyant pas sur la Foi mais sur la Praxis. Tous ses écrits ont une saveur moderniste.

Envoyé à 20 000 prêtres (et plus), traduit en plusieurs langues, combien y a-t-il eu de réponses ? Quelle est la valeur de ces réponses ? De cela on ne parle jamais. Quel gâchis ! Pourquoi ne pas citer les réactions des cardinaux ?

Croire, faire croire que les conciliaires pourraient être de bons prêtres, est plus qu'une illusion. C'est du Malin. Cet abbé de La Rocque est un aventurier prétentieux.

Quand on sait que Mgr Lefebvre en 25 ans de combat n'a pas réussi à entraîner avec lui un seul évêque en dehors de Mgr de Castro-Meyer, à un moment où les évêques avaient encore une formation catholique, combien est illusoire, combien tient du mirage, de la tentation sous apparence de bien, un tel combat, avec une génération, non seulement pas formée, mais complètement déformée.

Les autorités avec qui ils discutent ont encore quelques restes de catholique. De ces restes ils en parlent, comme le Cardinal Hoyos, avec nostalgie, mais ils ne veulent **surtout pas revenir en arrière**. La génération qu'ils ont formée et qui demain sera l'autorité nous haït tout simplement. Nous n'avons pas affaire à des catholiques, nous n'avons même pas affaire à de braves gens qui se seraient trompés et seraient convertissables. Nous avons affaire à des ennemis, et à **des ennemis violents,** ce que ne disent jamais les autorités de la Fraternité.

Il y a 2000 ans, ils ont mis en Croix notre Divin Maître. Aujourd'hui, ils mettent en Croix Son Eglise. Nous n'avons rien à attendre de ces Judas, de ces Pilate, de ces Caïphe, de ces Hérode, de ces Anne. Leur père est toujours le même, c'est Satan. Ce sont deux mondes qui se haïssent depuis le commencement (Gen., III, 15). Lire le *Traité du Saint-Esprit* de Mgr Gaume.

Ces jeunes se prennent pour des théologiens, qu'ils étudient leur petit catéchisme :

L'Eglise ne peut ni se tromper ni nous tromper. La secte conciliaire n'est pas catholique, n'est pas l'Eglise catholique, et la Fraternité Saint-Pie X dit de plus en plus n'importe quoi. Jusqu'où iront-ils ?

Mon Dieu sauvez-nous, envoyez le saint Pape et le saint Roi que Vous nous avez promis, pour nous délivrer de tous ces malheurs, de tous ces inconscients. Mon Dieu donnez-nous des prêtres **radicaux**.